



LE MOT DU MAIRE

Bonjour, je débute ce mois-ci par de bonnes nouvelles.

Le conseil avait demandé à la firme Genivar de faire rapport sur les résultats de colmatage des fuites d'eau dans notre réseau d'aqueduc. Durant l'année 2006, plusieurs fuites importantes ont été corrigées. Heureusement, le travail avait été débuté sous l'administration précédente et je les félicite. Grâce à tout ce travail, le rapport de Génivar nous confirme que maintenant les fuites résiduelles sont plus basses que la moyenne provinciale. Les résultats de ce travail permettront au lac Chaulefond de reprendre son niveau normal d'ici peu et l'abandon du projet de soutirage du lac Joly.

Le 7 octobre avait lieu une séance publique de consultation sur les actions posées par votre conseil ainsi que la vision des citoyens et citoyennes. La présentation des réalisations ainsi que les orientations 2007 se retrouve dans le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité.

Nouvelles du conseil des maires. En bref:

- Lors de la réunion du 19 octobre 2006, le calendrier des séances pour l'année 2007 a été accepté;
- Octroi au groupe Gauthier, Brancamano, Bolduc pour le contrat de l'élaboration d'un concept de mise en valeur du paysage routier sur l'autoroute 15 et la route 117 de Val-Morin à Labelle pour un coût de 42 503,35 \$ taxes incluses;
- Octroi du contrat d'opération du transport en commun à la Compagnie Galand Mont Tremblant limitée
- Présentation d'une demande de financement relative aux stratégies locales de prévention de la criminalité au ministère de la Sécurité publique pour des montants de 90 000 \$ pour l'année 2007, 95 000 \$ pour l'année 2008 et 100 000 \$ pour 2009;
- Appui au cégep de St-Jérôme pour le développement d'une nouvelle image coopérative et que le nom soit, Collège des Laurentides.

Le 28 octobre avait lieu le coup de cœur du maire dans le cadre des actions inscrites dans la semaine sur l'activité physique. Dix courageux et courageuses ont marché dans les rues de la municipalité tout en répondant à une série de questions qui touchaient régulièrement le circuit patrimonial. Merci aux participants et participantes ainsi qu'à Eve Pichette-Dufresne qui nous avait préparé ce petit rallye.

Le 29 octobre avait lieu le brunch du maire pour Centraide. Un montant de 1 406,13 \$ a été remis à madame Aline Saindon dans le cadre de la campagne de financement Centraide.

Gilbert Brassard, maire

Les rencontres Coffre à outils cool pour les parents reviennent pour la deuxième année!

Faisant suite aux rencontres que nous avons eues l'hiver et le printemps dernier, nous tenons promesse et revenons avec une rencontre préparatoire le jeudi 23 novembre. Lors de cette rencontre, nous ferons un retour sur la première année du projet **Coffre à outils cool pour les parents** et discuterons des sujets que vous, parents, souhaitez aborder aux courants de l'hiver et du printemps 2007.

Nous ferons comme pour l'an passé. Nous vous trouverons les ressources professionnelles qui pourront informer, guider et même éduquer! Préparez-vous une liste de sujets que vous aimeriez discuter. Vous pouvez, si vous le souhaitez, me communiquer votre liste de sujets avant la rencontre en me contactant à l'hôtel de ville au (819) 686-2144 poste 0.

N'oubliez pas, ces rencontres sont pour nous aider en tant que parents à comprendre ce que vivent nos jeunes. Personne n'est jugé. Nous sommes tous des parents qui avons le bonheur de nos enfants à cœur.

Nous vous attendons en grand nombre le **jeudi 23 novembre prochain à 19 h dans la grande salle de l'hôtel de ville**.

Vicki Émard, conseillère municipale, responsable dossier de la famille



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2006

Tel que prévu à l'article 955 du code municipal, je vous présente maintenant la situation financière de la Municipalité de Labelle.

Situation financière au 31 décembre 2005

Le vérificateur de la Municipalité a confirmé dans son rapport les résultats suivants :

Fonds d'administration :

recettes	3 120 924 \$
dépenses	2 767 804 \$
Autres activités financières	322 725 \$
Résultat net avant affectations	30 395 \$

Fonds d'administration - surplus :

surplus au début de l'exercice	325 236 \$
résultat net redressé de l'exercice financier 2005	111 926 \$-

Surplus net non affecté au 31 décembre 2005

213 310 \$

Actifs et passifs à long terme 2005 :

Immeuble, travaux, machinerie (valeur nette)	9 295 768 \$
Dette à long terme de l'exercice financier	2 039 548 \$

Rapport budgétaire partiel 2006

La situation budgétaire de cette année se résume dans le tableau suivant :

	Réalisé 2005	Budget 2006	Réalisé 2006-10-15	Prévisions 2006-12-31
REVENUS				
Taxes	2 487 194 \$	2 956 473 \$	3 003 241 \$	3 022 688 \$
Païement tenant lieu de taxes	117 618 \$	132 287 \$	114 384 \$	137 587 \$
Autres revenus de sources locales	358 170 \$	229 515 \$	215 496 \$	270 702 \$
Revenus de transferts	308 261 \$	137 169 \$	129 041 \$	220 309 \$
TOTAL DES REVENUS	3 271 243 \$	3 455 444 \$	3 462 162 \$	3 651 286 \$
DÉPENSES				
Administration générale	634 443 \$	713 593 \$	540 099 \$	674 073 \$
Sécurité publique	342 431 \$	391 783 \$	332 877 \$	372 869 \$
Transport	757 077 \$	788 935 \$	623 373 \$	862 923 \$
Hygiène du milieu	396 706 \$	464 171 \$	389 674 \$	444 195 \$
Santé et bien-être	4 697 \$	2 859 \$	2 859 \$	2 859 \$
Aménagement, urbanisme, développement	180 593 \$	214 242 \$	176 411 \$	223 404 \$
Loisirs et culture	351 650 \$	464 108 \$	348 644 \$	447 328 \$
Frais de financement	100 208 \$	102 911 \$	69 455 \$	103 220 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 767 805 \$	3 142 602 \$	2 483 392 \$	3 130 871 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES				
Remboursement en capital (dettes L.T.)	254 258 \$	192 880 \$	148 024 \$	192 880 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	218 785 \$	176 072 \$		121 630 \$
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	473 043 \$	368 952 \$	148 024 \$	314 510 \$
Excédent des activités financières avant les affectations				
	30 395 \$	(56 110) \$	830 746 \$	205 905 \$
AFFECTATIONS				
affectations du surplus accumulé non affecté	-	(100 202) \$		-
Affectation du surplus affecté	(5 636) \$	(3 131) \$		-
Affectations aux fonds réservés	28 458 \$	47 223 \$		47 223 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	22 822 \$	(56 110) \$		47 223 \$
Excédent de l'exercice	7 573 \$	- \$	830 746 \$	158 682 \$

La rémunération et allocations de dépenses des membres du conseil pour l'année 2006 sont les suivants :

Maire	Municipalité	Rémunération	11 209.44 \$	16 814.16 \$
		Allocation de dépenses	5 604.72 \$	
	MRC des Laurentides	Rémunération	1 377.81 \$	2 066.70 \$
		Allocation de dépenses	688.89 \$	
Conseillers	Municipalité	Rémunération	3 736.44 \$	5 604.66 \$
		Allocation de dépenses	1 868.22 \$	

Réalisations de 2006

Voici un aperçu des projets particuliers de la Municipalité de Labelle réalisés (ou en cours de réalisation) durant l'année 2006 :

Administration

- Rencontre d'échanges et de consultations avec les citoyens en mars et octobre ainsi que durant l'été avec les associations de propriétaires de lacs
- Création d'une commission des ressources humaines
- Adoption de la politique 2006-10 amendement à la politique relative à l'éthique pour les membres du conseil et les employés de la Municipalité de Labelle
- Adoption d'une politique portant sur le respect en milieu de travail
- Politique de reconnaissance du personnel (en cours)
- Création d'une commission des finances
- Travaux d'archivage à l'hôtel de ville
- Dotation de la Municipalité de Labelle de la téléphonie IP (en cours)
- Représentation extérieure :
 - ◊ Conseil des maires
 - ◊ Conseil d'administration du centre local de développement
 - ◊ Conseil d'administration de Transport Adapté et collectif des Laurentides (taxibus)
 - ◊ Jeunes promoteurs et soutien aux travailleurs autonomes
 - ◊ Programme de gestion des matières résiduelles
 - ◊ Rencontre avec madame Boulet, ministre déléguée aux Transports (subvention pour les chemins)
 - ◊ Rencontre avec madame Normandeau ministre des Affaires municipales et des Régions (dossier d'annexion de la rive ouest par La Minerve)
- Distribution de l'Info municipale par courriel aux villégiateurs
- Climatisation de l'hôtel de ville

Travaux publics

- Réparation de fuites sur le réseau d'aqueduc, réduction de 50 % des fuites
- Analyse de la situation de la consommation de l'eau potable du réseau d'aqueduc
- Mise aux normes du réseau d'aqueduc (présentation de l'évaluation environnementale en cours)
- Fluidité de la circulation automobile sur la route 117
- Adoption de règlements relatifs à la circulation et aux règles d'utilisation des motoneiges et des VTT sur le territoire
- Réorganisation des ressources humaines au sein du service des travaux publics
- Travaux de fossés et installation d'une glissière au chemin du Lac-Labelle
- Travaux d'asphaltage au chemin du Lac-Labelle
- Réfection du chemin Saint-Cyr
- Achat d'un camion GMC 3500-Année 2002
- Achat d'un tamis pour abrasif
- Réparation de chemins suite aux orages violents du 17 juillet et des pluies diluviennes du 2 août

Sécurité publique

- Réorganisation du service de protection contre les incendies

Urbanisme

- Création d'un comité d'embellissement
- Création d'un poste de responsable adjoint du service de l'urbanisme
- Modification de la réglementation d'urbanisme (périmètre d'urbanisation, fréquence de vidange des fosses septiques, tour de télécommunication, îlots déstructurés)
- Participation à Bleu Laurentides
- Participation au forum national sur les lacs
- Participation au colloque Fondation Rues Principales
- Rencontre des Municipalités limitrophes sur la gestion des lacs

Tourisme

- Tournage de l'émission de télévision la Petite Séduction
- Participation au Comité des gens d'affaires de Labelle (dossier route 117, bureau touristique, colloque Fondation Rues principales)
- Refonte du site Internet
- Installation d'enseignes pour nos parcs et commerces (chemin du Moulin)

Famille

- Participation avec le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) des Sommets, le Groupe JAD et Tangage des Laurentides à des rencontres avec les parents d'adolescents
- Appui à la demande du Centre de la petite enfance L'Antre-Temps pour l'obtention d'un bureau coordonnateur dans la MRC des Laurentides
- Organisation d'un brunch bénéfiques pour Centraide
- Carrefour action municipale et famille - nomination d'une représentante de la Municipalité dans le dossier des questions familiales

Loisirs

- Réparations du pavillon des loisirs – d'électricité, menuiserie, plomberie, toiture
- Éclairage extérieur au Parc du Centenaire
- Fermeture des accès au parc du Centenaire (pour les VTT, mobylettes, etc.)
- Participation à Nominingue en spectacle, théâtre d'été tous les jeudis
- Restauration de l'ancien bureau d'accueil touristique et occupation par la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle
- Ajout du volet d'animation spécialisée en aquatique pour le camp de jour 2006
- Participation à Labelle en fête
- Achat de modules de jeux pour les parcs de la gare et du Centenaire
- Participation de la responsable des loisirs au Forum annuel de la Société de Sauvetage
- Participation de la responsable des loisirs à la Conférence annuelle du loisir municipal 2006
- Participation à Loisirs Laurentides
- Participation à la Table d'harmonisation du Parc national de Mont-Tremblant

Bibliothèque

- Création d'un deuxième poste de commis à la bibliothèque à temps partiel de 13 heures par semaine
- Climatisation de la bibliothèque
- Augmentation de 3 000 \$ au budget alloué à l'achat de livres pour la bibliothèque
- Participation au Réso-biblio

Les orientations 2007

Pour la prochaine année, qui sera la deuxième de son mandat, le conseil désire mettre en application, le plus tôt possible, les réalisations suivantes :

Administration

- Poursuivre les rencontres d'échanges avec les citoyens sur leurs préoccupations
- Opposition à l'annexion de la rive ouest du lac Labelle à La Minerve
- Négociation de la convention collective et organisation du travail
- Finalisation des travaux d'archivage à l'hôtel de ville

Sécurité publique

- Projet d'aménagement d'un poste satellite de la Sûreté du Québec à Labelle

Urbanisme

- Bleu Laurentides, suivi
- Revitalisation du noyau villageois
- Aménagement d'une piste cyclable dans le village

Loisirs et tourisme

- Rafraîchir le parc René-Levesque
- Création et organisation d'un festival annuel
- Projet de reconnaissance des organismes
- Plan directeur d'aménagement de la gare et de son parc

Travaux publics

- Mise aux normes du réseau d'aqueduc et d'égout
- Plan directeur relatif à l'amélioration des chemins
- Planification du renouvellement de la flotte de véhicules et équipements
- Plan directeur relatif à l'amélioration des infrastructures
- Plan directeur relatif à la réparation des trottoirs
- Inventaire des chemins privés

Comme vous pouvez le constater, il y a plusieurs dossiers prioritaires en plus de gérer le quotidien.

Par ailleurs, le conseil est très ouvert aux suggestions de leurs citoyens et citoyennes et les invite à leur faire parvenir leurs idées. Nous vous rappelons que plusieurs outils sont à votre disposition pour communiquer avec le conseil : boîte aux lettres à l'extérieur (salle du conseil), par courriel à info@municipalite.labelle.qc.ca (**spécifier que le courriel soit remis au conseil**) ou par courrier postal.

En terminant, je dépose la liste des contrats de dépenses de plus de 2 000 \$ et totalisant plus de 25 000 \$ par fournisseur, du 1er novembre 2005 au 31 octobre 2006.

Je vous remercie et soyez assurés de ma disponibilité et de ma collaboration ainsi que celle des conseillères et conseillers.

Gilbert Brassard, Maire

APPEL D'OFFRES — ENTRETIEN MÉNAGER 2007

La Municipalité de Labelle demande des soumissions à toute personne ou compagnie intéressée à soumissionner pour l'entretien ménager de ses édifices municipaux pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007. Le cahier des charges sera disponible le lundi 20 novembre prochain à l'hôtel de ville.

Les soumissions sous enveloppes cachetées portant la mention « **Entretien ménager année 2007** » devront être reçues à l'hôtel de ville le 27 novembre 2006 avant 11 h et ouvertes à 11 h 05 à l'adresse décrite ci-dessous.

Municipalité de Labelle
1, rue du Pont
Labelle (Québec) J0T 1H0

La Municipalité de Labelle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire (s).

APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE D'UNE NIVELEUSE, CHAMPION D730 1986

La Municipalité de Labelle demande des soumissions pour la vente de la niveleuse qui se décrit comme suit :

Description	Année	Marque / modèle	Utilisation	N. heures/ année	Kilométrage	État carrosserie
Niveleuse	1986	Champion / D730	voirie	1500	6784 hrs.	5/10

Il est possible de venir évaluer ladite niveleuse avant de soumissionner. Pour ce faire, le soumissionnaire doit prendre rendez-vous auprès du responsable des travaux publics, monsieur Marc Ethier, au (819) 686-2144 poste 236.

Les personnes intéressées devront présenter leur soumission sous enveloppes cachetées portant la mention « **Vente d'une niveleuse** ». Ces soumissions devront être reçues à l'hôtel de ville avant 11 h, et ouvertes à 11 h 05, le 23 novembre 2006 à l'adresse suivante :

Municipalité de Labelle
1, rue du Pont
Labelle (Québec) J0T 1H0

La Municipalité de Labelle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire (s).

Labelle, le grenat... le graphite...

Monsieur Gilbert Cholette de la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois a récidivé cette année en écrivant un nouveau livre. Cette fois, son livre porte sur l'histoire minière de la Municipalité. Ce livre qui est intitulé « Labelle, le grenat... le graphite... » permet aux plus jeunes de connaître ce pan d'histoire méconnu de la Municipalité et au plus vieux de se remémorer ces années, tout compte fait, pas si lointaines....

Vous pouvez obtenir une copie du livre en faisant directement la demande à la Société d'Histoire située au sous-sol de la bibliothèque municipale ou en appelant au (819) 686-2144, poste 238 ainsi qu'à la bibliothèque municipale de Labelle.

NOUVELLE CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Il était une fois un livre....

Mes amis, mes amours

De Marc Levy, éditions Robert Laffont, 2006.
416 pages.

Comme par ses précédents romans, (Et si c'était vrai, Où es-tu?, 7 jours pour l'éternité, la prochaine fois, vous revoir), Marc Levy nous a habitué à une lecture fantaisiste. Dans son dernier roman, l'histoire se veut plus « réelle », mais toujours teintée de cette fantaisie.

C'est les hauts et les bas de deux pères célibataires, mais surtout de leur amitié profonde.

Sur un panorama british, se déroule une chronique parisienne pleine de vie. L'auteur, par ses descriptions colorées, dresse une peinture très agréable de situations parfois cocasses, mais toujours attachantes. Je vous le suggère fortement pour une lecture plaisante.

Autres suggestions :

Passages obligés

De Josélito Michaud,
éditions Libre expression, 2006.
269 pages.

Silvy Bissonnette

Bain de minuit sous les étoiles

De Barbara Delinsky,
éditions JC Lattès, 2006.
454 pages.



SESSION DU CONSEIL DU 6 NOVEMBRE 2006

À l'aube du budget 2007, la session du conseil de novembre a fait l'objet de décisions et d'actes significatifs.

Signalons en premier lieu que le maire a déposé et lu le rapport sur la situation financière 2006 de même qu'il a procédé au dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ comme le prévoit expressément la loi à cet égard.

Appels d'offres et soumissions

Le conseil a par la suite octroyé le contrat d'entretien des accès des édifices municipaux pour l'hiver 2006-2007 à M. Pierre Beauchemin pour la somme de 2 700 \$. Concernant le contrat de l'entretien ménager, la position du conseil fut de retourner en appel d'offres afin de ramener les obligations contractuelles à celles de 2006.

Par ailleurs, un contrat fut octroyé de gré à gré à « *Entreprises Jofi* » pour l'installation des équipements de déneigement sur le camion GMC 3500. La contrepartie financière de cette transaction est de 7 395 \$ plus taxes. La Municipalité a aussi procédé à l'acquisition d'une camionnette Ford F150 auprès de l'entreprise « *Machabée Automobiles* » pour la somme de 29,940 \$ plus taxes.

Enfin, en réaction à l'état de désuétude avancée de la niveleuse actuelle, le conseil prit la décision, à la suite d'un appel d'offres public, d'acquérir une niveleuse neuve de marque John Deere 772D auprès des Services forestiers de Mont-Laurier ltée sous la forme de location-achat. La Municipalité devra donc effectuer des versements mensuels de 6 486,77 \$ (60 mois) au terme desquels elle deviendra propriétaire du véhicule en exerçant une option d'achat de 1 \$.

Parallèlement à cette transaction, la décision fut de lancer un appel d'offres public pour la vente de l'ancienne niveleuse de marque Champion 730D 1986.

Administration

Il fut décrété par le conseil de fermer tous les services municipaux du 23 décembre 2006 au 3 janvier 2007 inclusivement.

Le conseil ratifia l'inscription de mesdames Nathalie Charette et Ginette Cormier à une formation donnée par l'entreprise PG systèmes d'information sur la taxation annuelle et sur les procédures de fin d'année. Une autre ratification fut donnée pour la participation de Mme Vicki Émard et M. Daniel Dufour au caucus régional de l'Union des Municipalités du Québec qui s'est tenu à Ste-Adèle en octobre dernier.

Le conseil a adopté une nouvelle politique d'achat qui se veut en somme une simplification des procédures de l'ancienne politique. Par cette politique, certaines approbations de dépenses seront directement octroyées par la commission de finances au lieu du conseil municipal.

Le conseil a également adopté une politique de reconnaissance des employés axée sur les années de services accumulées, mais aussi sur certains événements spéciaux marquant la vie des employés.

Par la suite, M. Daniel Dufour fut dûment autorisé à siéger sur le Comité de retraite de la Municipalité.

Subséquemment, certains organismes firent l'objet, soit d'une aide financière (Comité pour l'Hébergement de personnes âgées – 145 \$, groupe JAD – 200 \$ et Gala des mercures 2007 – 250 \$), soit d'une résolution d'appui pour la réalisation de leur projet (Trait d'Union de St-Rémi inc. – construction de 28 unités de logement pour personnes retraitées autonomes et Sphère-Québec – démarche pour conserver et bonifier les mesures individuelles du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées).

Le conseil a également pris position face au projet de recharge du lac Chaudfond à partir du lac Joly. Compte-tenu des fuites localisées et corrigées, lesquelles interventions ont permis de ramener la consommation per capita en deça des normes acceptables et compte tenu des récents surplus hydrauliques estimés, il fut décidé d'éliminer ce volet « recharge ».

Comme autre décision du conseil, notons l'avis de retrait de la Municipalité de la cour municipale de Ste-Agathe-des-Monts et de la décision du conseil de s'affilier à la cour municipale de Mont-Tremblant.

Travaux publics

Le département des travaux publics s'est vu accorder l'autorisation de réparer la boîte du camion Ford F350 au coût de 6 950 \$ plus taxes.

M. Marc Éthier, responsable des travaux publics, a été mandaté pour présenter la candidature de la Municipalité au niveau du concours « Sécurité routière 2007 » lancé par l'Association québécoise de la sécurité routière.

Urbanisme

Le conseil a entériné les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard des trois (3) dossiers suivants :

- ordonnance de démolition de l'agrandissement d'un immeuble
- autorisation de lotissement incluant un cul-de-sac au lot 22B-P, rang H, canton Joly
- autorisation d'utiliser un stationnement adjacent au 7, rang S, canton Joly.

Enfin, Mme Geneviève Demers a été désignée pour l'application du règlement de la MRC intitulé : « Règlement de contrôle intérimaire de la MRC des Laurentides /contingentement de la production porcine ».

Avis de motion, règlement et affaires du directeur général

Un avis de motion a été déposé relativement au projet de modification du moment des assemblées du conseil. En réaction aux nouvelles exigences du gouvernement en matière de production de rapports financiers, il a été statué que les séances du conseil se tiendront le 3^e lundi de chaque mois à l'heure habituelle. Ce changement sera effectif à partir de janvier 2007.

Un règlement d'emprunt (numéro 2005-96) a été modifié au motif d'inclure un plan correspondant à la liste des matricules énumérés à l'annexe B dudit règlement.

Enfin, une résolution a été adoptée pour signifier à la Municipalité de La Minerve notre désapprobation face au projet d'annexion de la rive ouest du lac Labelle.

Le rapport obligatoire sur les indicateurs de performance fut par la suite déposé au conseil. Pour terminer, une résolution fut adoptée pour qu'un seul titulaire de carte de crédit Visa soit désigné (à la demande de l'institution financière). S'ensuivirent l'adoption des déboursés automatiques du mois d'octobre, de même que l'adoption des comptes pour paiement.

La prochaine session régulière du conseil aura lieu le 4 décembre 2006 à 20 h.

Daniel Dufour, directeur général

BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

Club de lecture :

Le Club de lecture les Aventuriers du Livre se poursuit jusqu'au 16 décembre. Le tirage aura lieu le 19 décembre.

Critique littéraire

Tous les mois, dans l'Info municipale.

Sous le titre IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE, Silvy Bissonnette, employée et bénévole à la bibliothèque depuis plus de 20 ans, rédigera son opinion sur un livre choisi parmi les documentaires ou les romans. Ceci sera fait sur une base informelle, tout simplement pour l'amour de la lecture. En ce sens, nous vous offrons la première appréciation, que vous trouverez avec plaisir, à la page 5, en espérant vous donner le goût à la lecture.

Petit rappel; Depuis le 20 septembre dernier, l'horaire de la bibliothèque a été modifié les mercredis et vendredis.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : **12h30 à 16h30**

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h30 à 20 h 30

Vendredi : **10 à 12h et 12h30 à 16h30**

Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Ginette Terreault, responsable par intérim au 686-2144, poste 237



ABRI TEMPO

Afin de ne pas endommager votre abri tempo lors du déneigement et de l'entretien des chemins, pensez à éloigner votre abri de ces derniers. La réglementation exige que les abris doivent être situés à **plus de 5 pieds** de l'emprise d'un chemin et qu'à une intersection, cette marge passe à **10 pieds**. Il est à noter que la Municipalité ne peut être tenue responsable des dommages causés à vos biens et à votre propriété, si vous ne respectez pas ces marges minimales.

Merci de votre collaboration.

SERVICE DES LOISIRS

EVE PICHETTE-DUFRESNE 819-686-2144, POSTE 235

HOCKEY & PATINAGE



Bientôt la patinoire et le rond de glace situés au parc du Centenaire seront fonctionnels! Si la température nous le permet, il y aura ouverture le samedi 16 décembre. Alors préparez vos patins!



Horaire de la saison 2006-2007 :

Samedi, dimanche & jours fériés : 12 h à 22 h

Lundi au vendredi : 13 h 30 à 22 h

Pendant les heures d'ouverture, la salle des joueurs du pavillon des loisirs ainsi que les toilettes seront accessibles.

PISCINE INTERIEURE DE LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE

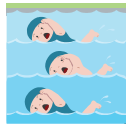
Horaire des bains libres (16 septembre au 15 décembre 2006) :

Enfants (15 ans et moins): 2 \$

Adultes (16 ans et plus): 3 \$

Adultes :

Lundi	17 h 30 à 18 h 30 20 h à 21 h
Mardi au vendredi	12 h à 13 h
Mercredi	20 h à 21 h
Vendredi	18 h à 19 h
Samedi	13 h à 14 h



Pour tous : Lundi 18 h 30 à 20 h

Mercredi et vendredi 19 h à 20 h

Samedi et dimanche 14 h à 16 h

Adolescents : Vendredi 20 h à 21 h

Bain de Noël

Le premier samedi de décembre, soit le 2 décembre 2006, aura lieu un bain libre spécial au cours duquel sera organisé une collecte de denrées non périssables destinées au comptoir d'Entraide de Labelle. Les baigneurs devront se présenter à la piscine avec des denrées non périssables pour avoir accès gratuitement au bain libre.

COURS D'INITIATION À LA DANSE ORIENTALE (Baladi)



Description : Apprendre les mouvements de base, la posture et les enchaînements. Ce cours fera ressortir la féminité en vous assurant un exercice physique

Horaire : Jeudi de 19 h à 20 h

Durée : Du 11 janvier au 29 mars 2007

Lieu : Salle de l'hôtel de ville

Coût : 100 \$

Vêtements : Confortables (leggings, t-shirt) et vous pouvez porter un foulard autour des hanches.

Informations : Mélissa Globensky au (819) 686-9943

COURS DE TRICOT POUR DÉBUTANT



Horaire: Lundi de 19 h à 21 h

Durée: Du 20 novembre au 17 décembre 2006

Lieu: Sous-sol de l'hôtel de ville

Coût: 50 \$ matériel non-inclus

Inscriptions: Madame Richard au (819) 686-3188



NOURRIR LES CERFS DE VIRGINIE... SUITE ET FIN

Dans les deux derniers articles parus dans l'Info municipale, nous avons abordé les habitudes alimentaires des cerfs de Virginie. Ces habitudes alimentaires se résument par un changement drastique en hiver. Son système digestif se modifie afin d'augmenter sa consommation de branche d'arbre. Une alimentation qui diffère de ce régime, par exemple les carottes ou les grains, peut occasionner de grave problème de santé et même la mort de ces magnifiques animaux, et ce, même s'ils ont le ventre plein. Seule une moulée riche en fibres et faible en protéine peut être acceptable. Toutefois, elle n'est toujours pas recommandée.

Ce que vous devez savoir...

Si vous choisissez malgré tout de nourrir les cerfs de Virginie, sachez que vous ne devez pas commencer avant la mi-décembre afin de laisser le temps aux cervidés de regagner leur ravage. Il faut également prévoir :

- Plusieurs postes d'alimentation pour mieux disperser les cerfs;
- Aménager les sites loin des routes pour diminuer les risques d'accident avec les automobiles;
- Approvisionner les mangeoires quotidiennement jusqu'à la fonte des neiges, car cette pratique crée une dépendance chez les cerfs.

Il est à noter que vous devrez nourrir les cerfs avec une moulée contenant entre 35 et 40 % de fibres et une teneur en protéines se situant autour de 10 %. Vous devrez également enlever la nourriture salie ou mouillée. Les moulées adaptées à la diète des cerfs sont disponibles dans la plupart des coopératives agricoles.

En résumé, le nourrissage artificiel peut s'avérer une pratique coûteuse. La personne qui s'y engage doit disposer du temps nécessaire et des moyens financiers pour prolonger son action pendant plusieurs mois.

Le nourrissage d'urgence

Il est très rare que le cerf de Virginie ait besoin de l'homme pour se nourrir afin d'éviter une mortalité massive. Ces situations d'urgences exceptionnelles surviennent lorsque la neige atteint un niveau anormalement élevé et que les cerfs accèdent difficilement à leur nourriture naturelle. Advenant de telles conditions, on peut les nourrir telle que décrite plus haut. D'ailleurs, des biologistes de la Société de la faune et des parcs du Québec veillent à ce que ces situations n'aient pas d'impact grave chez les cerfs dans toutes les régions du Québec.

En conclusion

Si vous tenez au bien-être des cerfs, nous vous invitons à laisser la nature s'occuper de ces animaux sauvages. Le nourrissage artificiel est une pratique fortement déconseillée, car vous nuisez à la santé du cerf, encouragez les dommages à votre propriété et à celle des voisins et faites augmenter les risques d'accidents routiers. Faites un choix intelligent et... naturel!

Pour plus d'informations, communiquer avec le service de l'urbanisme au 819-686-2144 poste 246, ou contacter la Société de la faune et des parcs de la région au 819-686-2116.

Vous pouvez aussi visiter les sites Internet suivants :

www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/presse/nourrissage-cerf/

www.fapaq.gouv.qc.ca

www.fqf.qc.ca

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Novembre	23	Coffre à outils cool pour les parents	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Décembre	4	Assemblée publique	Conseil municipale Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Décembre	9	Dépouillement arbre de Noël	Comité des loisirs	Gymnase de Labelle
Décembre	12	L'alimentation de la mère & du bébé	Nourri-Source	CLSC de Labelle
Décembre	13	Assemblée spéciale de Noël	Fermières de Labelle	Hôtel de ville

Les Fermières de Labelle



Encore cette année, les fermières et leurs amies iront égayer nos aînés avec leurs chants de Noël, le 8 décembre à 13 h 45 au Centre d'accueil de Labelle.

Nous nous rencontrerons d'abord mercredi, le 6 décembre à 13 h 30, au sous-sol du presbytère pour établir le programme (entrée côté clinique). Toutes les personnes, hommes et femmes, qui aimeraient vivre cette belle joie, sont les bienvenues! Pour information: Marie-Noëlle Forest, au 819-686-9110.

Le 13 décembre 2006, à 18 h 30, se tiendra l'assemblée spéciale de Noël dans la grande salle de l'hôtel de ville. Gâteau, café, prix de présence et plus! Billets 5 \$ en vente à l'entrée. Amenez vos amies et... amis!

COMITÉ DES LOISIRS

Les membres du Comité des loisirs organisent un dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants de Labelle, le 9 décembre 2006 au gymnase de Labelle.

Inscription: les enfants de 0 à 5 ans, appeler Josée Carpentier au 819-686-5378 du lundi au vendredi jusqu'au 1er décembre; Les enfants qui fréquentent l'école sont automatiquement inscrits.

La distribution des cadeaux se fera comme suit:

Enfants de **0 à 5 ans de 10 h à 12 h**

Enfants de **6 ans et plus de 13 h à 16 h**

Les parents qui veulent nous aider lors de cette activité, ainsi que pour d'autres activités, sont les bienvenus.

Merci de votre collaboration.

Sylvie Bernard, secrétaire-trésorière

Maison de jeunes

Félicitations aux 12 à 17 ans de Labelle

Mieux vaut tard que jamais!

Le spectacle de musique du 11 août 2006, organisé par Jean-Christophe Amadei et Alexis Labelle fut une soirée géniale pour les musiciens et leur public. **Bravo les gars.** Y'a un prochain show dans l'air...

Félicitations à notre équipe de balles qui en a impressionné plusieurs l'été dernier, ils ont gagné 3 tournois dans leur saison. Le mérite revient à Christopher Turpin Rock, Alexis et Christophe Labelle, Fred Bell, Josiane et Jean-Philippe Laramée, Mylène Groulx, Sébastien Ségleski, Dominic Godard et, à Monsieur François Labelle, organisateur et entraîneur bénévole de l'équipe. Merci François.

Félicitations à notre équipe de hockey cosom, grande gagnante du tournoi inter maisons de jeunes en 2005-2006. Sébastien Ségleski (capitaine), Dominic Godard, Billy Alexandrovitch et Maxime Vézina nous en ont mis plein la vue lors de la finale.

Notre équipe a joué sa première partie de la saison contre St-Jovite le 2 novembre dernier et, ils et elles ont encore gagné !

Ces temps-ci, des jeunes qui du cœur

Plusieurs enfants de Labelle ont visité notre **maison hantée** le soir de l'halloween. Cet événement n'aurait pu avoir lieu sans une belle implication d'une dizaine de nos membres. Les locomotives de ce projet ont été : Pascal Monette, Bobby, Steeve et Christopher Rock ainsi que Stéphane Moisan. **Bravo** à ceux et celles qui se sont joints à eux pour les aider : Cynthia Déry, Tommy Laporte, Maxime Vézina, Mickael Clément et Josiane Laramée.

Ils et elles ont travaillé à la sueur de leur front pour faire plaisir aux enfants de Labelle. Ce sont des 12 à 17 ans vraiment impressionnants (es). Si vous les croisez au village, n'hésitez pas à les féliciter, ils le méritent.

Le conseil de jeunes est en place

À la mi-octobre, nos membres de 12 à 17 ans ont élu leurs représentants (es) pour l'année 2006-2007. Il s'agit de : Mickael Clément, Steeve et Bobby Rock, Maxime Vézina, Christine Monette, Dominic Godard, Sébastien Ségleski, Stéphane Moisan et Josiane Laramée. Ils ont la responsabilité de soumettre les projets d'activités des membres au personnel de la maison des jeunes, ce sont ceux et celles qui font bouger les choses. **Merci d'être là** et de vous investir pour votre maison de jeunes et **bonne chance** dans vos nouvelles fonctions.

Y'en a qui diraient que c'est pas d'la tarte les jeunes de Labelle. Vous avez raison, ils sont plus la crème des citoyens (es) de demain !

Clin d'œil gang!

Vincent Bernard, **Coordonnateur de la maison des jeunes de Labelle**



CFG des Cimes

Centre de formation générale des Cimes Éducation des adultes

RETOUR AUX ÉTUDES...

- Vous désirez ...
- terminer votre secondaire à votre rythme
 - compléter les préalables aux études professionnelles ou collégiales
 - combiner travail et études
 - améliorer votre français, vos mathématiques ou votre anglais
 - bénéficier d'un enseignement individualisé
 - suivre des cours de jour, de soir ou à distance

Un retour aux études faciliterait votre réinsertion sur le marché du travail ?

Un cours de perfectionnement vous permettrait d'obtenir une promotion ?

PASSEZ À L'ACTION ET INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
à un centre près de chez vous...**Pour information : (819) 425-2710**
(Transport intermunicipal GRATUIT)

www.educationadulte.qc.ca



NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **deuxième mardi de chaque mois**. Des mairaines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier:

L'alimentation de la mère & du bébé

Mardi le 12 décembre 2006

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.



Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle.

CGAL

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Maintenant que la saison estivale est terminée, le conseil d'administration (CA) du CGAL a repris ses activités.

Effectivement, le CA a commencé sa session automnale le 12 octobre dernier. Plusieurs dossiers ont été discutés et quelques activités ont été planifiées. Aussi, le CGAL est en pleine campagne de financement. Vous recevrez dans les jours qui suivent (si ce n'est déjà fait), une lettre de votre présidente, madame Caroline Jodoin, vous invitant à renouveler votre adhésion ou à adhérer au CGAL.

Le 27 septembre dernier, la trésorière du CGAL, madame Solange Marquis, a assisté au colloque de Fondation Rues Principales en compagnie de la Municipalité de Labelle. Suite à cette participation, le CA a adopté 3 résolutions au cours de sa réunion d'octobre dernier. En effet, le CA a demandé au conseil municipal d'aller de l'avant avec Fondation Rues Principales, d'implanter un plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) et d'organiser un festival du plein air à chaque année (afin de se distinguer des autres municipalités), et ce, dès 2007.

Le CA souhaite également organiser un 5 à 7 pour le 5 décembre prochain. Pour ce faire, il serait très intéressant que ce soit un commerçant qui reçoive les gens d'affaires. Cela permettrait à l'hôte en question de présenter son entreprise et ainsi mieux se faire connaître. Si cette nouvelle formule vous plaît, l'invitation vous est lancée! Sinon, le 5 à 7 aura lieu à l'hôtel de ville... Pour donner votre nom d'ici le 27 novembre, communiquez avec madame Solange Marquis au 686-5145.

CGAL

1, rue du Pont, Labelle, J0T 1H0

Téloc. : (819) 686-3820

cgal.labelle@hotmail.com

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Paniers de Noël



Cette année encore nous distribuerons des paniers de Noël et nous comptons sur la générosité de toute la population.

Les inscriptions pour recevoir un panier de Noël doivent être faites au plus tard le 8 décembre 2006 et vous devrez vous présenter au Comptoir d'entraide pour recevoir votre panier, le 22 décembre 2006 entre 12 h 30 et 15 h.